

# Examen d'admission B1 "Informatique musicale" IMEP Namur

---

Concept du programme .....	2
Examen d'admission solfège .....	3
Examen d'admission ciblé "Informatique musicale" .....	3
Prérequis nécessaires.....	4
Entretien de motivation .....	4
Exemple d'examen d'admission .....	4



- Concept du programme

Le programme "Informatique musicale" offre une ouverture au répertoire peu pratiqué jusqu'à présent, en enseignement supérieur, mais en totale adéquation avec les exigences du monde professionnel audio-visuel actuel.

L'étudiant apprend en quoi la musique électronique et ses applications diffèrent en termes de conceptualisation, de création, de traitement et de diffusion.

L'objectif est d'insérer les nouvelles technologies et les nouveaux styles de musique dans l'apprentissage professionnel.

Les débouchés sont multiples: musique à l'image pour le cinéma/ l'animation/le jeu vidéo, la publicité radio et vidéo, le sound design, la production en musique électronique, l'éducation dans le milieu audio-visuel, ...

Chaque rentrée accueillera un nombre d'étudiants limité afin de pouvoir suivre personnellement chaque étudiant dans son développement et le spécialiser via des stages en entreprise ciblés. Les inscriptions sont validées sur base de l'évaluation du profil de l'étudiant grâce à un examen d'admission et un entretien individuel.

- Examen d'admission solfège

L'examen d'admission solfège se passe en deux temps.

*Le matin*, l'étudiant aura à passer une épreuve écrite dont quelques exemples peuvent être consultés au point clôturant ce document.

*L'après-midi*, il s'agira d'une série de lectures à vue (mélodique et rythmique). Une lecture fluide du premier niveau est un minimum.

Les horaires sont disponibles via l'adresse suivante:

<https://www.imep.be/fr/examens-dadmissions>

- Examen d'admission ciblé "Informatique musicale"

En complément de l'examen d'admission solfège, il est attendu que l'étudiant prépare :

- une réinterprétation au piano du thème « He's a pirate » de Klaus Badelt. Tempo et style au choix de l'étudiant. Il s'agit de revisiter le thème dans son intégralité en fonction de la personnalité de l'étudiant.
- un entretien de motivation, face au jury et basé sur le CV et la lettre de motivation de l'étudiant.

Veillez envoyer, au plus tard 3 jours avant les examens d'admission, par e-mail aux adresses suivantes, votre nom, votre prénom, ainsi qu'une copie de votre lettre de motivation, de votre CV et le document « annexe à compléter » dûment rempli:

[nico.debois@imep.be](mailto:nico.debois@imep.be)

[julien.jardon@hotmail.com](mailto:julien.jardon@hotmail.com)

[jeanjulien.filatriau@gmail.com](mailto:jeanjulien.filatriau@gmail.com)

ATTENTION :

L'IMEP REFUSERA LA PRESENTATION A L'ADMISSION SI LES DOCUMENTS DEMANDES N'ONT PAS ETE ENVOYES PAR L'ETUDIANT !

- Prérequis nécessaires

*Les prérequis intellectuels:*

- une connaissance de la théorie musicale basique,
- une ouverture d'esprit générale sur la culture des musiques électroniques ainsi qu'une faculté au débat et à la remise en question,
- une connaissance basique de l'anglais (compréhension à l'audition au minimum).

*Les prérequis matériels:*

- disposer d'un ordinateur portable en bon état de fonctionnement (n'importe quelle machine actuelle est suffisante), idéalement dédié au travail uniquement,
- prévoir l'achat d'un casque professionnel (les conseils seront dispensés à cet effet dès les premiers cours).

- Entretien de motivation

Cet entretien consiste à parcourir avec l'étudiant le contenu de sa lettre de motivation et de son CV.

- Exemple d'examen d'admission

<https://www.imep.be/fr/infos-inscriptions/informations-relatives-aux-epreuves-dadmission>